

PROJET

EUROPE ÉCOLOGIE

Rhône-Alpes



Les Verts



Élections Régionales
14 & 21 mars 2010



EUROPE ECOLOGIE RHÔNE-ALPES : LES SOLUTIONS MAINTENANT

La Région Rhône-Alpes

est riche de ses diversités : géographiques, historiques, culturelles et humaines. Nous pouvons, dès 2010, en choisissant l'écologie politique, passer un cap.

Face aux crises financière, économique, sociale, environnementale et démocratique mais aussi face à un gouvernement qui sacrifie le bien commun aux intérêts privés, nous prouverons qu'il est possible de transformer de façon pérenne notre modèle de développement.

Ancré dans le local et tourné vers l'Europe, l'échelon régional est pertinent et stratégique pour agir aujourd'hui, ensemble.

Après une élaboration collective des constats et des propositions, dans le cadre du rassemblement des forces vives de l'écologie, voici le projet radical dans ses finalités, mais concret dans son approche et réaliste dans ses moyens. Nous adressons ce projet à chaque Rhônalpin pour se former, travailler, se nourrir, se déplacer, se loger, se soigner, être un citoyen responsable. Nous portons ce projet pour dépasser les égoïsmes et faire vivre la solidarité ; pour articuler enfin notre responsabilité environnementale avec l'équité sociale, les activités économiques avec l'impératif démocratique.

Ce projet repose sur trois piliers : **répondre au défi climatique ; lancer la reconversion écologique de l'économie et renforcer les solidarités ; enfin donner sa place et sa chance à chacun.**

Une « **boîte à outils** » définit les modalités d'action dans le cadre de Région Rhône-Alpes.

Il n'y aura de véritable changement que si la société s'en empare, que si chaque citoyenne et chaque citoyen en toute conscience, décide de devenir acteur de cette transformation nécessaire. C'est dans cette perspective que nous vous proposons ce projet.

RELEVER LE DÉFI DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET D'UN ENVIRONNEMENT SAIN POUR TOUS

En Rhône-Alpes, traiter des crises environnementales, c'est d'abord constater des faits. **La globalité du bouleversement écologique s'incarne durement au cœur de nos territoires**, dans nos villes et nos villages, dans nos campagnes et nos montagnes. Nous sommes toutes et tous concernés.

>> **Le dérèglement climatique** est déjà à l'œuvre. Notre planète est en surchauffe, notre Région sérieusement atteinte. Quelques exemples suffisent à mesurer l'ampleur des changements en cours. Les tempêtes et les orages sont plus violents que par le passé, les sécheresses plus fortes. Les dates de floraison des arbres fruitiers dans la vallée du Rhône se font entre une et trois semaines plus tôt qu'il y a 30 ans. Les dates des vendanges ont été avancées de presque un mois en cinquante ans dans cette même région. De façon inquiétante, le volume des glaciers régresse de plus en plus vite et les trois-quarts d'entre-eux auront disparu des Alpes en 2050, ce qui raréfiera nos ressources en eau potable !

>> **L'hécatombe de la biodiversité** se vérifie. Cette rupture menace l'équilibre de nos milieux de vie. L'impact croissant de l'Homme sur son environnement entraîne l'éradication de nombreuses plantes et d'animaux ; il détruit leur habitat. Les scientifiques sont formels, nous assistons à la sixième grande extinction massive des espèces. Celle-ci se développe à une vitesse 100 fois plus rapide que dans les cinq extinctions de masse précédentes ! En Rhône-Alpes, ce sont 1/3 des amphibiens, 1/4 des mammifères et 1/8 des oiseaux qui sont menacés. Les plus emblématiques étant les loutres, les martin-pêcheurs, les hirondelles ou les tritons.

>> L'humain se met lui-même en péril et **les épidémies modernes** croissent inexorablement, frappant d'abord les plus faibles, s'attaquant désormais à tous. Qui peut affirmer être à l'abri d'une maladie respiratoire, d'un cancer ou d'une maladie cardio-vasculaire ? Les causes relèvent bel et bien de la dégradation de notre environnement.

Car l'augmentation du nombre de cas, en proportion, va bien au-delà ce qui résulterait de l'accroissement et du vieillissement de la population rhônalpine. Alimentation dégradée, air pollué, eau empoisonnée, terre contaminée, conditions de travail détériorées : nous sommes les victimes de notre mode de développement ! Depuis 20 ans, le nombre de nouveaux cas de cancers s'est accru de presque 70 % dans notre Région et ce sont plus de 12 000 personnes qui décèdent chaque année de ces maladies. Les suicides et les maladies liées au travail se multiplient. C'est insupportable.

L'humanité a rendez-vous avec son avenir !

Pourtant, les leviers sont multiples dans les Conseils régionaux. Rhône-Alpes, grâce à ses ressources naturelles et humaines, regorge d'atouts. Faire face au dérèglement climatique et offrir un environnement sain à toutes et à tous, c'est se donner un nouvel espoir !

Après l'échec du sommet international de Copenhague, nous devons sceller un pacte régional de lutte contre le dérèglement climatique et nous donner pour objectif de réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 par rapport à 1990. Faisant fi des réticences absurdes, intolérables et criminelles des États et des Régions qui entendent poursuivre un mode de développement insoutenable, Rhône-Alpes doit être un modèle dans son action. Rhône-Alpes, deuxième région française et tous ses habitants portent une immense responsabilité, celle d'engager des transformations décisives pour renverser la logique de destruction qui prévaut aujourd'hui. Il est désormais trop tard pour tergiverser ou rester pessimistes. Les années 1990 ont été celles des discours, les années 2000 celles des expérimentations, la décennie 2010 sera celle des actes concrets.



La richesse de Rhône-Alpes n'est cependant pas que monétaire. Rhône-Alpes est riche d'espaces naturels exceptionnels, offrant un cadre de vie unique. Du majestueux Mont-Blanc aux gorges de l'Ardèche, des paisibles étangs des Dombes aux accueillantes rives du lac d'Annecy, des cimes effilées de la Vanoise ou des Écrins aux gorges de la Loire, des Monts du Vivarais à ceux du Forez, des Baronnies drômoises aux discrètes Lônes du Rhône, du Plateau du Vercors aux belles rives du lac Léman, Rhône-Alpes n'a pas d'égale. Tant de joyaux à préserver, tant d'écrins de biodiversités à conserver, tant d'espaces à assainir et à embellir.

Le premier atout de notre région ne doit plus être gâché par les pollutions multiples, les saignées de bitume, les nuisances sonores, la gabegie lumineuse de nos cités, les pesticides déversés, les déchets brûlés et les dioxines rejetées, les rejets radioactifs, les nanoparticules, le PCB dans nos rivières, les ondes électromagnétiques trop puissantes, les émanations de CO₂ ou de dioxyde d'azote, le bisphénol A dans les biberons ou le parabène de nos produits d'hygiène et de beauté.

La nature méprisée, c'est notre environnement dégradé, notre santé attaquée !

Nous ne sommes pas impuissants. À travers son action sur les transports, sa politique énergétique sur le bâti (logements, lycées, etc), la gestion des Parcs naturels régionaux ou ses compétences en matière agricole, de santé, de tourisme de formation ou de soutien à la recherche, la Région Rhône-Alpes possède de vraies compétences.

Enclencher une politique volontariste dans ces secteurs, c'est donner la chance à chacune et chacun d'entre-nous, des plus jeunes aux plus âgés, des plus fragiles aux plus sportifs, des amoureux de la nature aux baroudeurs des villes, de vivre dans un environnement sain, de regarder avec sérénité l'avenir.

1°/ RELEVER LE DÉFI DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET DE L'ÉNERGIE EN RHÔNE-ALPES

Ainsi, la volonté des futurs élus écologistes est d'atteindre l'objectif de moins 40 % d'émission de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2020 sur notre territoire, à commencer bien sûr par le patrimoine de la Région ! Cet objectif là constitue le point de passage obligé pour atteindre le « facteur 4 » prôné par les scientifiques et les ONG environnementales : diviser par 4 les émissions nationales de gaz à effet de serre d'ici 2050. En contribuant à tenir l'engagement de réduire de 40 % nos émissions de GES dans notre région, nous multiplions par deux les engagements trop timorés du Grenelle de l'environnement. Nous voulons affronter lucidement l'ultimatum que nous pose le climat. Il s'agit dès mars 2010 d'engager des politiques volontaristes dans 5 secteurs clés d'émissions : le bâti, les transports, l'énergie, l'industrie et l'agriculture. Il s'agit aussi de construire cette mobilisation avec l'ensemble des actrices et des acteurs régionaux : citoyens, entreprises, bailleurs sociaux, collectivités locales, associations etc.

PROPOSITION N°1 : 100 % DES NOUVEAUX BÂTIMENTS ET DES RÉNOVATIONS ÉCO-CONÇUS DÈS 2010 !

Par souci d'exemplarité, la Région s'appliquera prioritairement ce qu'elle incitera les autres acteurs à faire. Ainsi, avec les écologistes au Conseil régional Rhône-Alpes, tous les nouveaux bâtiments financés par la Région répondront aux critères les plus exigeants de « Qualité environnementale du bâti ». D'une part, nous affirmons que **les rénovations des lycées, des logements sociaux et, plus largement, de tous les bâtiments gérés par la Région, qui seront lancées après mars 2010, devront atteindre le niveau « bâtiment basse consommation rénovation »**. Un soutien important sera également apporté aux logements privés pour lutter contre la précarité énergétique des ménages. Le Grenelle de l'environnement, en fixant un objectif de 150 KWh/m²/an, est resté en

deçà des vrais enjeux. Pourtant, près d'un quart de nos émissions de GES proviennent du secteur du bâtiment. D'autre part, **les nouveaux bâtiments construits seront passifs, voire positifs en énergie**. Nous savons le faire, il convient de généraliser ces pratiques en construisant par exemple 30 000 logements sociaux par an à loyers réduits. Le développement des façades et toitures végétalisées permettra de gagner du confort en été et d'éviter l'installation de climatiseurs. Par cet engagement, nous tenons un vrai levier pour renforcer le secteur du bâtiment et contribuer à la reconversion écologique de notre économie. C'est pourquoi nous lancerons **un vaste programme de formation initiale et continue des professionnels du bâtiment**.

Concrètement, un grand plan d'aménagement et de rénovation des lycées sera lancé. Sur la base des avancées déjà obtenues par les écologistes depuis 2004, l'objectif est d'atteindre 100 % de lycées éco-responsables avant 2014 (soit plus de 550 établissements). Au-delà des économies d'énergies, le volet environnemental de cette démarche portera sur la biodiversité, la gestion de l'eau ou des déchets (papier, cartouches d'encre et matériel informatique, valorisation des déchets organiques des lycées agricoles, recyclage des déchets industriels des lycées techniques et professionnels, etc.). Nous accompagnerons les lycéens, le corps enseignant et les personnels de direction, techniques et administratifs vers de nouvelles pratiques. Nous étendrons cette démarche aux 63 centres de formation d'apprentis (CFA).

La Région ayant une vraie capacité d'impulsion sur l'aménagement du territoire et sur la politique de la ville, elle s'impliquera davantage dans l'établissement des documents structurant d'urbanisme : **SCOT, PLU**, etc. Le Conseil régional appliquera systématiquement un principe d'**éco-conditionnalités** de ses aides (normes d'isolation, limitation des déplacements en évitant le mitage des territoires, gestion responsable des déchets, amélioration de la distribution et du retraitement des eaux, incitation au raccordement à des réseaux de chaleur issus d'énergies renouvelables, installation de compostage en pied d'immeubles etc.). L'accent sera mis également sur le « vivre-ensemble » : jardins partagés, habitat coopératif, lieux de rencontres, etc.

PROPOSITION N°2 : LES RHÔNALPINS À MOINS DE 10 MINUTES D'UNE SOLUTION DE TRANSPORTS EN COMMUN

Le maître-mot de la politique des transports au Conseil régional Rhône-Alpes doit être l'accessibilité. Nous organiserons des **États Généraux de la mobilité pour arriver à un objectif de RTT : Réduction du Temps de Transport !** Concrètement, à l'issue de la prochaine mandature, 90 % des Rhônalpins devront avoir accès à une solution de transports en commun à moins de 10 minutes de leur domicile : 10 minutes maximum en vélo ou à pied en zones urbaines et périurbaines, 10 minutes en voiture dans les zones rurales les moins accessibles. Cela signifie qu'il faudra pour la Région **ré-ouvrir aux voyageurs des lignes de chemin de fer et des gares (comme sur la rive droite du Rhône pour ensuite connecter l'Ardèche au réseau ferré)**. Mais il faudra également **développer massivement la multimodalité : bus, tram, métro, tram-train, cars départementaux, transports à la demande, marche à pied, vélo, transport par câble, etc.** Pour les zones les moins denses, l'auto-partage et le co-voiturage sont des solutions à renforcer : la création d'une structure régionale d'intérêt collectif sera encouragée et soutenue. L'enjeu est de réduire le temps de déplacement du domicile au transport en commun et du transport en commun à la destination ! La capacité des parcs à vélo abrités et sécurisés doit être augmentée dans de nombreuses gares de notre Région. Une voie spéciale sur les voies rapides doit être réservée aux autocars (à l'image de ce qui existe dans l'agglomération grenobloise). La coordination des Autorités Organisatrices de Transport (tarification et information intégrées) sera mise en œuvre rapidement. Nous nous engageons aussi à améliorer la connexion avec les réseaux TER voisins (PACA, Languedoc-Roussillon, Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté) et la Suisse frontalière.

L'enjeu de l'accessibilité se situe également au niveau des horaires, des tarifs et des facilités d'embarquement. **Le cadencement des TER doit être amélioré en termes de régularité et de fréquence !** Nous proposerons des tarifs très bas aux chômeurs, aux allocataires de minima sociaux, aux lycéens et aux étudiants.



Nous **supprimerons la 1ère classe dans les TER**. La tarification sociale des transports, c'est un outil très efficace pour réduire notre impact sur l'environnement ! Enfin, **l'accès aux gares et aux rames aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap** doit être sensiblement amélioré : rampes, ascenseurs pour les quais, planchers bas dans les trains, signalisation sonore, etc. Il en va de même pour les cyclistes. Mettre son vélo dans le train ne doit plus être un exploit.

Ce développement des transports de voyageurs ne doit pas occulter l'enjeu primordial du transport des marchandises. Rhône-Alpes, au carrefour des traversées nord-sud et transalpines, ne peut plus servir d'entonnoir à camions ! Nos vallées alpines ne peuvent plus être asphyxiées ! L'impératif est de réduire les transports inutiles. La concrétisation du **Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise** et de la **ligne Lyon-Turin** doit être accélérée, dans le respect des populations riveraines et de l'environnement. Ce redéploiement du transport de marchandises sur les rails doit également s'accompagner d'un développement des transports fluviaux de marchandises. Nous nous engageons au **doublage du transport de fret sur le Rhône** dans les quatre prochaines années. Pour y parvenir, nous proposons de créer une Autorité Régionale du Transport de Marchandises, dont la vocation sera de coordonner les différents acteurs du fret sur notre territoire et de les inciter au report modal (de la route vers le rail ou le fluvial) dans un premier temps. Nous militerons pour que cette autorité ait ensuite une compétence réglementaire. La mise en place d'une éco-taxe dès 2011 sur les circulations de poids-lourds devra permettre une accélération des politiques de report modal. L'Association des Régions de France, sous l'impulsion des élus écologistes, militera pour un reversement intégral du produit de cette taxe aux Régions.

Nous nous engageons à ce qu'**aucune subvention** ne soit désormais donnée **aux routes et aux aéroports**.

PROPOSITION N°3 : CRÉATION D'UN PÔLE ÉNERGIE-CLIMAT AU CONSEIL RÉGIONAL

L'enjeu de cette proposition est de **préparer une Région 100 % énergies renouvelables, 0 % énergies fossiles et fissiles pour 2050** (gaz, pétrole, charbon et nucléaire !). Cet objectif sera ins-

crit dans le **Plan Climat régional**, qui s'appuiera sur le futur « Schéma régional climat-air-énergie » précisant le potentiel de développement régional des énergies renouvelables.

Au-delà du doublement en moyens humains et d'investissement dans cette direction, nous mettrons en place une ingénierie d'assistance financière, administrative et organisationnelle pour les entreprises, les collectivités locales, les associations, les bailleurs sociaux et les habitants. Il s'agit aussi d'**expérimenter par appels à projets**, puis de disséminer leurs acquis, de **soutenir des réseaux naissants**, de **doubler l'effectif des Espaces Infos Énergie** (soit un conseiller pour 20 000 habitants) ou de développer les ambassadeurs de l'énergie. Ce Pôle Énergie permettra de renforcer la coordination au sein des services de la Région, mais également avec les services de l'État, l'ADEME, les Agences locales de l'énergie, les collectivités locales, les syndicats, etc. La Région appuiera la mise en place de **Plans Climat-Énergie territoriaux** ambitieux dans tous les territoires rhônalpins.

La Région accompagnera le développement du solaire, de l'éolien, de la géothermie ou des dispositifs de **méthanisation**. En effet, notre Région a un potentiel naturel exceptionnel : zones ventées, ensoleillement généreux, nombreux cours d'eau, bois en abondance, etc. L'étude régionale de potentiel des énergies renouvelables devra aboutir dès 2011 à la création d'une structure coopérative d'investissement, qui aura pour but de collecter des fonds auprès des citoyens, des entreprises et des institutions afin de faciliter le développement solidaire des économies d'énergies dans le secteur de l'urbanisme et du logement en Rhône-Alpes. Le retour sur investissement se fera grâce aux économies d'énergies qui alimenteront cette société d'investissement. L'objectif est d'obtenir 10 % d'économie d'énergie pour les particuliers la première année.

C'est pourquoi, si notre Région est la plus nucléarisée de France, cela n'est pas une fatalité. Cette énergie n'est pas une réponse à l'enjeu du dérèglement climatique. Bien au contraire, elle ajoute un risque et une pollution à une autre, sans proposer un modèle énergétique durable qui protège le climat ! En s'appuyant sur le scénario Negawatt, nous engageons le dialogue avec toutes les parties prenantes sur l'avenir de l'énergie nucléaire dans l'espace régional et sur la reconversion des emplois vers d'autres activités écologiquement et socialement responsables, de façon à préparer de manière démocratique et réfléchie l'inéluctable **sortie du nucléaire**.

2°/ PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Les impacts des actions de l'homme sur son environnement sont terribles sur la faune et la flore : déforestation, urbanisation galopante, chasse absurde, pollutions, assèchements des zones humides, tourisme de masse dans des zones extrêmement fragiles. La perte de biodiversité est encore accentuée par les conséquences du dérèglement climatique. Des espèces migrent en latitude et en altitude. D'autres disparaissent purement et simplement. L'année 2010 a été déclarée année internationale de la biodiversité par l'Unesco. La Région a désormais un impératif : préserver la biodiversité, redonner toute sa place à la nature dans notre environnement, même urbain !

PROPOSITION N°4 : UNE TRAME VERTE ET BLEUE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

La création d'une trame verte et bleue à l'échelle de notre pays est une avancée, il faut maintenant lui donner une réalité ! C'est dans cette perspective que nous nous engageons à développer une biotrame reliant l'ensemble de nos territoires ; trame qui deviendra progressivement opposable aux différents documents d'urbanisme. Les **corridors biologiques est-ouest** ne devront pas être oubliés. Ces trames végétales et aquatiques permettront d'assurer une continuité entre les milieux, pour que les espèces animales et végétales puissent circuler et interagir, pour que les écosystèmes fonctionnent. Les zones les plus sensibles de ces trames devront être protégées par des mesures strictes. En termes d'aménagement du territoire, il conviendra ainsi d'améliorer **Natura 2000** et de renforcer les **contrats de rivières**. Ces trames s'appuieront bien évidemment sur le réseau des 12 Réserves naturelles régionales, des 6 Parcs naturels régionaux et des 2 Parcs nationaux. Ce record national, les Rhônalpins peuvent en être fiers. Pourtant **d'autres projets de parcs naturels régionaux** doivent aboutir comme celui des **Baronnies** (Drôme) ou celui des **Boucles du Rhône** (Ain), afin de faire coexister activités humaines et environnement sauvegardé. Une étude doit être par ailleurs lancée pour un nouveau Parc dans la **Dombe** (Ain). Plus largement, ces Parcs doivent devenir une vitrine des bonnes pratiques et des acteurs de la mise en œuvre de la trame verte et bleue !

Nous nous battons pour la création d'un **Parc international du Mont-Blanc** destiné à mieux protéger ce massif et son classement au Patrimoine mondial de l'humanité.

Nous sommes attachés à la diversité du patrimoine de Rhône-Alpes. C'est pourquoi nous créerons un **conservatoire des semences**. Il s'agira d'encourager aussi l'existence de vergers conservatoires d'espèces locales anciennes. Pour les races animales, il est essentiel de poursuivre le travail d'inventaire, notamment des oiseaux et d'évaluer précisément les effets du changement climatique. À cette fin, il est important de renforcer les filières d'enseignement naturaliste et de favoriser les échanges entre les universitaires, les collectivités et les associations. Nous accompagnerons les réseaux associatifs et les **citoyens « sentinelles de l'environnement »**. L'éducation à l'environnement sera une priorité !

La nature c'est également en ville. Nous développerons donc une politique d'acquisition foncière, en concertation avec les départements et les communes, pour recréer des « cœurs de nature » en zone urbaine (végétalisation de l'habitat urbain) et maintenir la biodiversité « banale ». Parcs ou jardins potagers, champs ou forêts exploitées, l'essentiel de notre environnement est une nature aménagée. Et contre les méfaits d'une urbanisation sauvage, d'une industrialisation déraisonnée ou d'infrastructures se présentant comme des balafres dans nos territoires, nous installerons un **observatoire des paysages et de l'environnement et ferons vivre la nouvelle Agence régionale de l'environnement**.

3°/ PROTÉGER LES RESSOURCES VITALES ET ANTICIPER LES RISQUES

La qualité de l'environnement est essentielle pour que chaque être humain puisse vivre en harmonie avec son milieu de vie naturel et social. Dans la Région Rhône-Alpes, il existe de nombreuses compétences à solliciter pour mobiliser les responsabilités individuelles et collectives. Le défi à relever consiste à transformer les crises actuelles en atouts pour l'avenir. Préserver la qualité des ressources vitales (air, eau, sols, etc.) et minimiser les risques nécessitent de diminuer toutes les pollutions, mais aussi de trouver des solutions innovantes dans tous les domaines de l'économie, dans les pratiques des collectivités et des particuliers.

PROPOSITION N°5 : RENFORCER LES OUTILS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR, DE L'EAU, DES SOLS ET DES ALIMENTS

La mise en œuvre des **Plans de Prévention de l'atmosphère** (Lyon, Grenoble et Saint-Étienne) doit être accélérée et étendue aux 5 autres grandes agglomérations rhônalpines. Les réseaux régionaux de contrôle de la qualité de l'air seront soutenus avec des campagnes de mesures sur les zones à forts enjeux : plateformes chimiques, zones de forts trafics routiers ou aériens. Le développement des transports en commun participera de la diminution des pollutions automobiles ou aériennes.

Les élus et des habitants seront davantage informés sur les pollutions intérieures et seront encouragés à utiliser des matériaux de construction «propres». **Les substances CMR** (cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques) seront **supprimées progressivement dans les établissements publics** gérés par la Région (lycées, locaux administratifs, etc.). Une des priorités ira à la prévention de la pollution à l'encontre des enfants, particulièrement vulnérables.

Souvent négligées, **les pollutions par le bruit et la lumière doivent aussi être fortement réduites**. Isolation phonique des bâtiments, conventions pour un éclairage urbain responsable, amélioration du matériel ferroviaire et protections phoniques au bord des voies de circulation sont à lancer rapidement. Le trafic aérien doit être contraint.

Des réserves naturelles aquatiques et des contrats de nappes phréatiques seront développés pour agir sur la qualité de l'eau. Les contrats de rivières seront pérennisés. Les pollutions seront recensées. Une attention particulière sera portée aux pollutions persistantes (PCB, métaux lourds comme le mercure, etc.) et aux pollutions émergentes (résidus de médicaments ou de cosmétiques, etc.). La Commission Régionale d'Observation des Produits Phytosanitaires sera mobilisée pour **diminuer les intrants phytosanitaires en agriculture**. Cela aura également pour effet de produire une alimentation plus saine.

La Région mettra en place, avec ses partenaires institutionnels et professionnels, un plan de

modernisation du chauffage au bois pour réduire la pollution particulaire et le risque santé liés à des appareils vétustes et une qualité insuffisante du combustible bois. Cela dynamisera **la filière bois** dans notre Région, avec un potentiel d'emplois important. Cela contribuera également à la diversification des sources d'énergies renouvelables.

Pour développer **l'agriculture biologique**, les cultures et la consommation d'OGM seront découragées par la mise en place de labels, l'information des agriculteurs (centres de formation, lycées agricoles) et l'aide à d'autres pratiques.

Le Conseil Régional fera la promotion de la **réduction à la source des déchets** et encouragera **le compostage et la méthanisation**. Il agira de façon volontariste en ce qui concerne les déchets dangereux.

PROPOSITION N°6 : DÉVELOPPER UNE CULTURE D'ANTICIPATION ET DE GESTION DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

Rhône-Alpes est particulièrement exposée aux risques naturels : inondations, glissements de terrains ; mais aussi aux risques chimiques et nucléaires (c'est la région de France où il y a la plus forte concentration d'industries chimiques, de sites « Seveso » et d'installations nucléaires).

Nous accélérerons la mise en place du « **Plan Rhône** » et la protection des populations contre les inondations. Ce plan protégera les milieux naturels et les zones humides qui jouent le rôle de régulateurs. Les actions de vigilance se poursuivront quant aux glissements de terrains.

Les actions entreprises avec les populations riveraines des zones à hauts risques seront poursuivies et amplifiées (**informations précises sur les risques et la conduite à tenir en cas d'accident**). Les personnels soignants, les secouristes et les jeunes recevront les formations adaptées à ces risques.

La protection des travailleurs, des riverains et de l'environnement sera prise en compte sérieusement et plus particulièrement dans les domaines du nucléaire et de la chimie. Des technologies

« propres » seront encouragées (chimie « verte ») par le versement d'aides sélectives. La priorité sera mise sur l'éco-conception des produits : impacts énergétiques faibles, réduction des pollutions, de la quantité de déchets et de leur toxicité, amélioration des normes sanitaires pour les travailleurs, etc.

Le principe de précaution doit être mis en actes dans la reconversion écologique de l'économie. Il doit, en particulier, s'appliquer aux **nanotechnologies** : une **Conférence de citoyens** aura lieu, ses conclusions seront contraignantes pour les décideurs. En amont, la Région demandera un moratoire sur les nanoproduits.

4°/ CRÉER UN BOUCLIER SANITAIRE RÉGIONAL CONTRE LES ÉPIDÉMIES MODERNES

La santé ne peut se résumer à une politique de soins. La qualité de l'air, notre alimentation, nos conditions de logement ou de travail, pèsent de plus en plus sur nos vies. L'explosion des maladies chroniques montre combien il est urgent de s'attaquer aux causes de ces maladies, très liées à l'environnement. Ainsi, la Région doit mener une politique forte sur ces facteurs environnementaux pour protéger notre santé. Plus largement, le Conseil régional doit mettre en réseau tous les acteurs de la santé (patients, salariés, professionnels médicaux, organismes publics, etc.) au service d'une vision ambitieuse de la santé en lien avec le travail, l'environnement, la politique de prévention et l'éducation.

PROPOSITION N°7 : UN PLAN RÉGIONAL SANTÉ- ENVIRONNEMENT-TRAVAIL

Notre Région connaît de graves problèmes environnementaux aux conséquences avérées ou suspectées pour la santé : dioxines rejetées par les incinérateurs, PCB dans les rivières, radiations provenant des centrales nucléaires de la Vallée du Rhône, ondes électromagnétiques des antennes relais, pesticides issus de l'agriculture, etc. Les citoyens doivent être informés à travers des « **centres d'information coordonnés** ». L'ensemble de ces pollutions doit donc être dans

un premier temps finement répertorié puis porté à la connaissance des citoyens, avec par exemple une cartographie des antennes relais, une expertise sur les anciennes mines d'uranium ou un répertoire des sites et sols pollués (pesticides, métaux lourds, etc.), pour les prendre en compte de façon responsable, à l'avenir, dans l'aménagement du territoire. Ces actions pourront s'établir en prolongeant pour les développer des conventionnements avec des organismes indépendants (exemple de la CRIIRAD ou du Réseau OGM-Infos).

Parallèlement un nouveau partenariat réunira usagers, élus territoriaux, associations et professionnels de la santé avec un **Plan Régional Santé-Environnement-Travail (PRASET)** élaboré pour la durée du mandat. Un volet spécifique portera sur la santé au travail, avec par exemple le soutien aux dispositifs d'accueil des personnes en « souffrance au travail » initiés dans les départements. Au-delà, ce partenariat devra se placer au service des Agences Régionales de Santé récemment installées afin que ces dernières deviennent indépendantes des laboratoires pharmaceutiques et des haut fonctionnaires du Ministère de la Santé. Le Conseil régional soutiendra une **politique ambitieuse de prévention et d'éducation à la santé**. La Région conditionnera ses aides régionales pour les quartiers en renouvellement urbain, à l'intégration de Maisons de santé s'engageant dans un projet de prévention en santé publique, dont la santé-environnement.

En charge des **formations du secteur sanitaire et social**, la Région a une vraie marge de manœuvre pour anticiper l'avenir. Au sein du Conseil d'Administration du Groupement Régional de Santé public, les élus du Conseil régional pèseront de tout leur poids pour que les **enjeux de prévention** deviennent prépondérants dans les formations offertes.



TRANSFORMER L'ÉCONOMIE ET LA SOCIÉTÉ : CRÉER DES SOLIDARITÉS

+30 % DE CHÔMAGE depuis un an dans notre région ! Rhône-Alpes subit, plus que d'autres régions, les effets d'une crise économique et sociale sans précédent, qui s'ajoute aux crises climatique, énergétique, alimentaire. Elle est la conséquence de l'épuisement d'un système basé sur l'exploitation sans limite de ressources finies, et sur la captation d'une part toujours plus grande de richesse par une minorité, laissant à la collectivité le soin de prendre en charge toutes les conséquences sociales et environnementales négatives. Ce système ne peut perdurer. Cela nécessite un changement de cap, un changement d'ère. Ensemble, nous pouvons construire une autre économie, qui soit juste et efficace : juste, au sens où elle est au service des êtres humains et non l'inverse ; efficace, au sens où cette autre économie doit résister aux assauts de l'économie productiviste en particulier le dumping social et environnemental, les paradis fiscaux, la rentabilité immédiate...

Nous militons pour une économie qui refuse l'hypertrrophie de la logique du marché et du profit en la subordonnant au long terme, à la sobriété, à la solidarité et à l'intérêt général. Nous sommes en rupture avec la définition productiviste de la performance économique. Il est temps de se donner de nouveaux objectifs et de nouveaux indicateurs afin de prendre pleinement en compte les possibilités d'une économie plurielle, régulant le marché, intégrant le long terme et limitant la prédation. Sans démocratie, sans solidarité ni souci de l'environnement, l'économie s'éloigne de son sens, celui d'être au service des femmes et des hommes d'un territoire. L'économie doit être fondamentalement humaine.

Rhône-Alpes est la deuxième région la plus dotée économiquement en France. Son dense tissu agricole, industriel et tertiaire associée à la capacité d'initiative et d'expérimentation de ses acteurs économiques et sociaux doit permettre d'engager la transformation de notre économie. La région, à la fois proche et d'une taille suffisante, est une bonne échelle pour mettre en œuvre la relocalisation des productions et

des consommations (proximité des services publics, création d'emplois verts et non-délocalisables), asseoir le développement de circuits courts (en premier lieu pour l'alimentation, le textile ou la construction), favoriser la diversité des activités dans les territoires, lutter contre l'étalement urbain et la « mégalopolisation », accompagner la conversion de secteurs économiques, transformer notre modèle de développement en réduisant les inégalités.

Transformer radicalement l'industrie de l'aluminium dans la vallée de la Maurienne, le couloir de la chimie au sud de Lyon, les installations nucléaires de la vallée du Rhône, est possible si salariés, associations et politiques savent en préparer les conditions. Dans d'autres endroits, il s'agit d'accompagner les entreprises vers une transformation de leurs pratiques (protection sanitaire des travailleurs, respect des sites naturels, gestion des déchets, etc). C'est le cas du décolletage de la Vallée de l'Arve, des exploitations agricoles en général, de l'électronique dans le bassin grenoblois, etc. Enfin, il s'agira d'appuyer la relocalisation des activités reposant sur de vrais savoir-faire régionaux et des réseaux locaux, nationaux et internationaux plus denses : textile dans l'agglomération lyonnaise, industrie du cycle à St-Étienne, chaussures à Romans, etc.

Avec la transformation écologiste de l'économie, nous répondrons ensemble aux difficultés d'aujourd'hui, et nous construirons l'économie de demain, une économie qui tire les leçons de la crise et fonde de nouveaux équilibres. Plus que d'une réforme politique, il s'agit là de mettre en place un nouveau modèle culturel, de nouvelles échelles de valeur. Bref, **une économie verte dont la finalité n'est pas le profit ni la surconsommation, mais la création d'emplois et de richesses utiles socialement et rendant compatible le travail avec la vie personnelle.**

1°/ L'AVENIR, C'EST RECONVERTIR

PROPOSITION N°1 : UN PLAN RÉGIONAL DE CRÉATION DES EMPLOIS DE DEMAIN

Ceux qui opposent écologie et emploi se trompent. Ceux qui pensent que l'écologie politique n'a pas de réponse face au chômage font également fausse route. Les politiques régionales peuvent créer en quatre ans **50 000 emplois** dans la filière bois, les métiers para-médicaux et d'aide à la personne, les économies d'énergie, l'isolation thermique, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le bâtiment, l'entretien, la maintenance, la réparation, le recyclage, la régénération de la biodiversité, les transports en commun, l'agriculture biologique... Des emplois stables, non-délocalisables, assis sur une demande durable qui demain résisteront aux à-coups d'une économie libérale mondialisée qui génère aujourd'hui chômage et exclusion.

Créer des **couveuses d'entreprises écologiques** doit permettre aux éco-entrepreneurs de disposer de locaux, d'un soutien par des spécialistes de la création d'entreprises, de personnel commun (secrétariat comptabilité, commercial...) et de favoriser rencontres et mutualisation. Une politique de structuration des filières (notamment en direction de la filière bois), de réseaux de recherches (permettant aux PME de bénéficier des innovations), doit émerger pour développer des **parcs d'éco-activités**, en premier lieu dans les territoires sinistrés.

L'éco-conception de produits (électroménager par exemple) avec une plus longue durée de vie et économe en énergie et en fluides doit être favorisée. Les politiques environnementales actives que nous soutenons doivent les rendre solvables. Ces nouveaux emplois doivent être une opportunité pour les salariés des secteurs en déclin de conserver un emploi et pour les jeunes d'accéder à l'emploi. **Une politique de formation active à ces nouveaux métiers donnera priorité à ceux qui sont aujourd'hui les plus fragilisés sur le marché de l'emploi.**

PROPOSITION N°2 : UN PLAN VOLONTAIRE DE CONVERSION DES SALARIÉS ET DES FILIÈRES : AGRICULTURE, INDUSTRIES, TOURISME, COMMERCE, ...

L'exemple du secteur de l'automobile illustre bien la nécessité de conversion écologique de l'économie : les plans nationaux de soutien se succèdent, les milliards d'euros tombent, sans contrainte et les chômeurs sont toujours plus nombreux, les précaires toujours plus laissés pour compte. Nous voulons éviter de rejouer la mauvaise pièce de la sidérurgie où l'on a menti sciemment aux populations sur l'avenir de cette industrie. Notre société est appelée à se transformer pour répondre aux besoins du XXIème siècle. Nous refusons que cette mutation se fasse sur le dos des salariés en raison de l'imprévoyance des dirigeants. L'automobile n'est pas le seul secteur où la conversion s'avère nécessaire. De la chimie au BTP, du nucléaire à l'agriculture, la vallée du Rhône, pour ne prendre qu'un exemple, doit s'adapter et se transformer. Nous avons besoin d'une nouvelle alliance entre les salariés, les artisans, les paysans et les consommateurs afin d'orienter les productions et leurs modes de fabrication vers des solutions écologiquement et socialement responsables.

Nous proposerons des « **États Généraux pour la conversion** », en concertation avec les entrepreneurs, les syndicats professionnels et de salariés, les mouvements de chômeurs et de précaires, les associations environnementales, les consommateurs, les chercheurs pour élaborer ce plan régional. Du nucléaire vers les énergies du futur, de la papeterie traditionnelle à l'industrie du recyclage, de l'automobile vers les transports collectifs et les voitures moins polluantes, de l'industrie d'armement vers la production de matériel ferroviaire, nous engagerons des contrats de conversion des filières, en particulier :

>> **de l'agriculture conventionnelle vers l'agriculture biologique.** Nous demanderons l'expérimentation de la gestion régionale des aides de la Politique Agricole Commune pour en faire un véritable outil au service de l'autonomie alimentaire des élevages, de la prise en compte de la responsabilité environnementale et sanitaire du secteur, de la relocalisation des échanges entre producteurs et consommateurs, de l'assurance

d'un revenu décent pour les paysans. Les territoires devront être accompagnés pour les aider à renforcer les réseaux de collecte, de diffusion locaux et à créer des lieux de transformation des productions au plus proche. La préservation de la biodiversité, à commencer par celle de ses semences est cruciale, un effort de recherche devra y être consacré.

>> **de la chimie vers la chimie verte.** Nous impulserons la transmission des innovations de la recherche pour permettre la conversion de la chimie traditionnelle vers une chimie innovante, réduisant les pollutions de l'air, de l'eau, des sols, les maladies professionnelles, les risques industriels (type AZF) et les impacts sanitaires des produits et des lieux de production sur les habitants, dans le souci d'une réflexion sur la durée de vie des produits et leur devenir, et sur la nécessité de leurs usages.

>> **du tourisme industriel vers le tourisme responsable.** Parallèlement à la lutte contre le changement climatique, nous devons préparer notre territoire et l'adapter aux changements déjà à l'œuvre. L'impact est déjà visible sur le « tourisme blanc ». Plutôt que de s'engager dans une énième candidature aux JO d'hiver, nous concentrerons les finances publiques à la conversion des stations de moyenne montagne en diversifiant leurs activités, en améliorant leur accès en transports en commun, en démocratisant leur fréquentation, etc. Nous aiderons les exploitants touristiques des grands sites rhônalpins, comme l'ensemble de la filière, à se diriger vers la diversification de l'offre autour des ressources locales, le renforcement de la qualité de l'accueil, la promotion du tourisme intra-régional. Nous soutiendrons l'accès aux Parcs Naturels et le développement du tourisme social et notamment les auberges de jeunesse, creusets d'une mobilité et ouverture internationale pour tous...

>> **des nanotechnologies vers l'éco-toxicologie.** Les aides régionales à la recherche ne peuvent être asservies aux intérêts industriels. Pour donner du sens au progrès, la recherche publique doit intégrer les demandes sociétales et notamment étudier les impacts sanitaires et sociétaux des innovations technologiques, plutôt que de presser la mise sur le marché de produits dont l'innocuité n'a rien d'assurée. Pour anticiper la réglementation REACH, nous réorienterons les aides régionales à

la recherche en nanotechnologie, chimie, énergie vers l'éco-toxicologie, la mesure et la prévention des risques pour l'Homme et la nature, et supprimerons les subventions à la fabrication de produits potentiellement dangereux.

>> **du commerce centré sur le profit à court terme à une économie du service centrée sur la valeur ajoutée.** Vis-à-vis de l'importation de gadgets inutiles, fragiles et coûteux vers la production d'objets de qualité, réparables et pérennes.

>> **de grandes surfaces prédominantes en périphérie vers des commerces de proximité** maillés au cœur des villages et au service des quartiers. Circuits courts, qualité et traçabilité des produits, conseils dans l'usage, implication progressive des consommateurs dans l'évolution des produits et services sont les orientations nécessaires. Nos élus travailleront sur les schémas directeurs d'urbanisme commercial et conditionneront les aides au commerce.

>> **de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables à la structuration de filières locales d'éco-matériaux** (bois, chanvre, brique, etc.).

Pour engager ces mutations, nous mettrons en place, à partir de la compétence formation professionnelle, des **Contrats de Sécurité Emploi Formation**. La reconversion doit devenir un droit pour les salariés plutôt qu'une obligation subie après le licenciement. La Région engagera, en accord avec les partenaires sociaux et l'État, l'expérimentation de droits continus pour les salariés et favorisera la formation des salariés dans les secteurs d'activité en baisse d'activité ou fragiles.

PROPOSITION N°3 : CONDITIONNER LES AIDES ÉCONOMIQUES À LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE

Nous conditionnerons les aides régionales aux entreprises ou aux laboratoires de recherche à des critères tournés vers la conversion écologique de l'économie : amélioration des conditions de travail, décroissance de l'empreinte

écologique, démocratie interne affirmée, comité d'éthique pour l'industrialisation de l'innovation, bilan carbone, travaux d'économies d'énergie, plans de déplacement d'entreprise, démarche d'insertion, diminution de la précarité de l'emploi (CDD, échelle des salaires), non-discrimination (égalité femmes/hommes, origine, âge, handicap)... La Région doit tirer les leçons des millions perdus versés aux entreprises «chasseuses de primes». Les critères doivent être clairs et précis, et pouvoir donner lieu à remboursement pour les entreprises qui ne respectent pas leurs engagements, surtout en cas de délocalisation. Les finances publiques ne doivent pas participer à la concurrence entre salariés et territoires mise en œuvre par les groupes transnationaux ou les pôles de compétitivité : **l'aide sera réservée en priorité aux entreprises de moins de 150 salariés** pour développer l'initiative et conforter l'économie non-délocalisable.

2°/ L'ÉCONOMIE DE DEMAIN, C'EST UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ...

Avec l'augmentation du prix du pétrole, le pot de yaourt qui traverse l'Europe en camion appartiendra bientôt au passé. Produire près des lieux de consommation, ne pas céder au dumping social qui met en concurrence les salariés d'Europe et du monde, passer de la concurrence à la coopération des territoires, c'est dans cette optique que doit se construire la politique économique de la Région, à commencer par ses pratiques.

PROPOSITION N°4 : SYSTÉMATISER LES CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES EXIGEANTES DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE LA RÉGION

La commande publique, c'est 14 % du PIB en France, un véritable levier pour faire évoluer l'économie. Les régions doivent pouvoir choisir leurs prestataires en fonction de critères environnementaux (écolabels, agriculture biologique, ...) et sociaux (formation professionnelle, insertion, emploi, dialogue social, commerce équitable, ...) véritablement engageants. Les élus écologistes les incluront dans tous les marchés pour lesquels il est possible d'obtenir des avancées avec le régime juridique actuel.

Nous exigerons une réforme du **code des marchés publics** pour inclure au minimum :

>> **un critère CO2** (bilan carbone de la prestation), qui favorisera une relocalisation de l'économie en incluant le coût environnemental des transports.

>> un engagement de l'entreprise à ne pas être présente ou à **se retirer des paradis fiscaux**.

PROPOSITION N°5 : UN PACTE DE SOLIDARITÉ URBAINE

Permettre à chacun de se loger à un prix raisonnable, réduire le temps de transport entre le travail et l'habitat, favoriser la vie de quartier... la politique de la ville est un puissant levier d'action. Parallèlement à une politique volontariste de développement des transports alternatifs, c'est un « **Pacte de solidarité urbaine** » qu'il nous faut engager. Un pacte qui permette de combattre à la fois l'étalement urbain, la spéculation foncière, le mal-logement et la précarité énergétique. **Nous triplerons le budget régional du logement** (actuellement 1%) pour contribuer à construire 120 000 logements sociaux (30 000 par an) à très bon niveau de performance énergétique, développer la rénovation thermique des logements sociaux existants afin de diviser par deux la facture énergétique pour les locataires. La rénovation urbaine doit permettre de retrouver la mixité sociale, autour des réseaux de déplacements et des équipements de service public, et les habitants doivent être pleinement associés, jusque dans les comités de pilotage. Un véritable développement de **l'habitat coopératif** doit contribuer à ce que chacun puisse se loger tout en favorisant les liens de voisinage autour de conditions de vie collectives améliorées (jardins, terrasses, ateliers, salle de jeux...).

Les aides régionales à la construction ou à l'acquisition foncière seront orientées vers les constructions à très bon niveau de performance énergétique (logements « passifs » notamment). Nous favoriserons la mixité d'usage (mélange de commerces, bureaux, services publics, logements) des territoires pour éviter la création de ghettos et favoriser la relocalisation des activités. **Les subventions aux communes seront conditionnées à la lutte contre l'étalement dans leur Plan Local d'Urbanisme et au respect de l'objectif de**



30 % de logements sociaux dans les nouveaux projets pour arriver à atteindre les 20 % de logements sociaux dans chaque commune. Nous créerons un outil régional d'acquisition foncière au service notamment du **développement de véritables ceintures vertes** (zones agricoles autour des pôles urbains), de la multiplication des jardins familiaux ou de l'aide à l'installation de paysans, en zones rurales et péri-urbaines, à l'image de la mission réalisée par l'association Terre de Liens mais en direction des communes pour les aider à racheter leur foncier et à le mettre en location auprès de paysans.

PROPOSITION N°6 : SOUTENIR LES MONNAIES ALTERNATIVES

Le contexte monétaire international rend plus indispensable que jamais le recours en parallèle à des monnaies alternatives comme il en existe dans de nombreux pays du monde. Les chèques-déjeuners sont un exemple (il s'agit d'une monnaie « fléchée » vers un usage). **Une monnaie d'utilité sociale et écologique, le SOL**, soutenue par la Région Rhône-Alpes, circule déjà également. Ces monnaies contribuent à relocaliser une partie des échanges et à créer du lien social. Ces monnaies permettent à de petits revenus d'accéder à des services et des produits de qualité. Elles facilitent également à des PME l'accès à des échanges malgré des restrictions de liquidités (exemple du WIR en Suisse depuis 80 ans). Ces expérimentations peuvent être, si elles sont développées, des remparts contre la crise induite par l'économie financiarisée. **Nous créerons en lien avec les acteurs de l'économie sociale de nouveaux chèques verts**, sur l'exemple du chèque-déjeuner pour soutenir l'auto-partage, pour aider les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), pour encourager les entreprises du recyclage, pour renforcer l'économie sociale et solidaire... Nous étudierons avec les restaurateurs la création d'un « chèque repas responsable » pour les restaurants s'approvisionnant localement. Nous proposerons **le versement d'une part progressive des subventions régionales en monnaie alternative**. De la même façon, la multiplication d'instruments d'épargne locale comme les CIGALES, l'émission d'emprunts obligataires locaux, de parts dans les SCIC, sociétés coopératives d'intérêt collectif, et les SEM, sociétés

d'économie mixte, que créera la Région dans le champ de l'énergie notamment, sont de puissants outils de développement d'une économie locale fédérant les rhônalpins.

3/ INNOVER POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS

PROPOSITION N°7 : INVENTER AUJOURD'HUI LES NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

La crise a mis à nu la fragilité d'une économie du court terme, basée uniquement sur des critères de rentabilité maximum. D'autres modèles existent, plus solidaires, coopératifs et créatifs, privilégiant les femmes et les hommes à la loi du profit immédiat. Nous soutiendrons les initiatives sociales, économiques et citoyennes qui préparent cette transformation du travail :

>> Promouvoir la conversion des entreprises en entreprises sociales, coopératives, associations à vocation économique, mutuelles, sociétés appartenant à leurs salariés : **1 € investi par la région pour 1 € investi par les salariés, pour les entreprises voulant se transformer en entreprises sociales** suite à des difficultés financières ou en raison du départ du dirigeant. 10 % des entreprises défaillantes pourraient ainsi connaître une « seconde chance » car ce qui ne paraît pas « jouable » pour des investisseurs ou des actionnaires en recherche de rentabilité financière pure, peut devenir une possibilité nouvelle pour les employés : conserver leur entreprise en devenant eux-mêmes les propriétaires de celle-ci. La coopérative est un moyen efficace pour les entreprises de se prémunir du rachat par des actionnaires exigeant des taux de rentabilité imposant des licenciements alors même que l'entreprise est performante. L'économie sociale et solidaire, c'est déjà 10 % de l'activité, et ça doit être plus encore. Car la crise l'a montré, cette économie est robuste : quand l'emploi recule partout, il a continué à progresser dans l'économie sociale et solidaire en 2009.

>> Expérimenter **la semaine des 32h en 4 jours**. Nous entamerons des partenariats en ce sens avec les syndicats du personnel de la région et les entre-

prises volontaires pour maximiser l'effet emploi, améliorer les conditions de travail et diminuer les gaz à effet de serre liés au trajet domicile/travail. Ce recours à une diminution horaire permettrait une réappropriation sociétale du temps personnel qui pourrait dynamiser à nouveau l'espace associatif ou collectif : favoriser la formation tout au long de la vie, laisser du temps pour se cultiver ou s'investir dans la vie associative et citoyenne, etc. C'est un vrai levier pour créer de nouveaux emplois, limiter le recours aux temps partiels, répondre à l'explosion du chômage et participer à l'émancipation personnelle et collective.

>> Créer des **Pôles de Coopération et d'Innovation**. Nous engagerons, dans chaque bassin d'emploi à minima, le développement de structures de coopération entre associations, mutuelles, coopératives, PME et TPE pour mutualiser certaines activités et services, la gestion administrative des ressources humaines, le transfert d'innovation et l'embauche de salariés. Par la mutualisation, les petites et moyennes organisations pourront ainsi améliorer les conditions de travail, les droits de formation, transformer des temps partiels subis (dont les premières victimes sont les femmes) en temps complets, transférer les activités de gestion pour se concentrer sur leur cœur de métier.

>> Initier au moins **10 projets d'écologie industrielle**, en lien avec les autres collectivités territoriales. En mutualisant les équipements, les fluides, les matières premières, l'énergie, nous pouvons faire travailler les industriels en symbiose, les déchets des uns pouvant être les matières premières des autres.

>> Expérimenter **des maisons du télétravail en zone rurale ou péri-urbaine**, permettant aux salariés des entreprises volontaires de travailler, une fois par semaine, dans un lieu mutualisé, limitant les temps de déplacements.

>> Créer **un label « entreprise responsable »** qui serait délivré aux entreprises de Rhône-Alpes en fonction de la qualité du management, de la gestion des ressources humaines, notamment de l'accueil des stagiaires, de la lutte contre les discriminations, de la prise en compte de la responsabilité environnementale. Ce label permettrait aux consommateurs de devenir vraiment acteurs de la transformation de l'économie.

PROPOSITION N°8 : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS PAR LA RÉPARTITION DES RICHESSES

Les inégalités se sont aggravées ces dernières décennies, entre les citoyens, mais aussi entre les territoires. Les politiques régionales doivent permettre de réduire ces inégalités, non seulement à l'échelle des territoires, mais aussi à celle des citoyens et du personnel de la Région. Si la Région ne peut pas agir directement sur le pouvoir d'achat à cause d'un outil fiscal non lié aux revenus, elle peut cependant **diminuer certaines dépenses** : le Pacte de Solidarité Urbaine ou la réhabilitation énergétique doivent avoir pour objectif central de réduire la facture énergétique et de logement des Rhônalpins. Parallèlement, nous impulserons une véritable **tarification sociale des services publics** : tarification sociale des cantines des lycées, gratuité des transports pour les chômeurs et les allocataires de l'Allocation Adulte Handicapé, conventionnement avec les équipements et associations culturelles.

La réduction des inégalités doit aussi s'appliquer aux inégalités territoriales et implique une amélioration continue de la **proximité des services publics**. De même, les subventions régionales aux infrastructures, manifestations sportives et culturelles devront être justement réparties sur le territoire afin d'éviter d'être concentrées vers les « mégapoles ».

Enfin, la Région est un employeur et devra faire preuve d'exemplarité. Les écarts salariaux entre femmes et hommes seront réduits, en s'appuyant sur une charte contre les discriminations à élaborer avec les syndicats, l'objectif de 6 % de personnes handicapées parmi le personnel régional devra être décliné dans un plan pluri-annuel afin qu'il soit atteint d'ici 2014 Le « rattrapage » des plus bas salaires doit permettre **un resserrement des écarts salariaux** : le salaire maximum d'un agent – ou d'un contractuel – ne devra pas dépasser de 6 fois le salaire minimal !

PROPOSITION N°9 : AGIR POUR UNE AUTRE MONDIALISATION

La pauvreté des pays du Sud et les effets du dérèglement climatique sont le résultat de notre modèle de développement gaspilleur, pillier de ressources naturelles et inégalitaire. Les destins des peuples, au Nord comme au Sud, sont donc intimement liés. Notre responsabilité sociale ne s'arrête donc pas aux limites de notre territoire régional.

L'alternative est fondée sur une gestion équilibrée des ressources naturelles, un commerce mondial équitable et une juste répartition des richesses. Les compétences régionales (agriculture, enseignement supérieur, économie, environnement) doivent prendre en compte ce contexte mondial.

La Région doublera son budget d'aide publique au développement pour atteindre au moins 1 % des dépenses régionales et coordonnera son action avec celles des migrants (dont la solidarité financière dépasse les aides publiques) et des associations.

Nous développerons une solidarité basée sur **l'autonomie des populations, le partenariat et l'échange d'expériences**. Les pays du Sud peuvent ainsi nous faire partager leurs innovations, notamment concernant le micro-crédit ou l'adaptation au dérèglement climatique.

Les projets devront s'inscrire autour des objectifs de souveraineté alimentaire, d'autonomie économique (promotion du commerce équitable, développement du micro-crédit, échanges Sud/sud), d'indépendance énergétique (sans impact carbone), d'accès à l'éducation pour toutes et tous, du respect des droits humains et de l'environnement (accès à une eau de qualité, reforestation, gestion des déchets, etc.)

La région peut soutenir les organisations non gouvernementales agissant localement, en privilégiant les projets des **organisations d'économie sociale et solidaire** (coopératives) et évitera l'empilement des projets et des acteurs dans les mêmes zones.

La Région poursuivra la plupart de ses coopérations. De nouvelles doivent être envisagées avec une wilaya algérienne, un territoire palestinien, une région d'Afrique centrale ou d'Amérique du Sud, dans le respect des objectifs définis ci dessus. La région doit s'inscrire dans **un renforcement de l'organisation démocratique des collectivités locales** avec qui elle a des conventions de coopération décentralisée.

Nous réorienterons Entreprises Rhône-Alpes International (ERAI) vers une nouvelle mission : celle d'identifier, d'évaluer, de transférer ou d'échanger les savoirs technologiques internationaux entre autres pour répondre à l'ultimatum climatique, à la souveraineté alimentaire ou l'accès au commerce équitable.

Nous intensifierons l'aide régionale à **la Semaine de la Solidarité Internationale et à la quinzaine du Commerce Équitable**, ainsi qu'à l'action de **Resacoop**.

La pauvreté au Sud poussant des gens qui ne le souhaitent pas à fuir leur pays, la Région devra s'engager en premier lieu dans la **solidarité aux sans-papiers** ou aux demandeurs d'asile (formation, appui aux associations).

L'éducation au développement doit rester une priorité par le soutien au tissu associatif intervenant dans les écoles, les collèges et les lycées et la consolidation des dispositifs **pour accompagner les actions des jeunes** (label lycée-monde, passeport solidaire...)

PERMETTRE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET COLLECTIF DE TOUS LES RHÔNALPINS

Notre région Rhône-Alpes est un territoire déchiré, clivé géographiquement, où les écarts sociaux s'accroissent. C'est un territoire qui souffre des crises environnementale, économique, sociale que connaît notre monde, notamment depuis le krach financier de l'été 2008.

Mais c'est aussi une Région où l'éducation populaire, l'économie sociale et solidaire, les mouvements bio, l'altermondialisme, les mouvements de protection de la nature sont ancrés, vivants. Ces initiateurs n'attendent désormais plus qu'une chose : que les pouvoirs locaux de Rhône-Alpes ne fassent qu'un avec leur volonté de construire une région alternative.

Ce projet, c'est celui de l'écologie politique, c'est le nôtre. **Le temps est venu de mettre l'autonomie et l'épanouissement personnel et collectif à la portée de tous les rhônalpins**. C'est un projet de société qui se veut à l'opposé du « chacun pour soi », de la domination d'un groupe sur les autres. C'est le projet d'une société donnant à chacune et chacun les outils de son épanouissement personnel, dans le dépassement de toute contrainte physique ou sociale, dans les seules limites des principes de responsabilité et de solidarité.

Nous ne désirons pas simplement plus d'éducation et de formation. Nous souhaitons que, dans ce domaine marchandisé à marche forcée par le gouvernement actuel, soient privilégiés le mieux disant et la qualité pédagogique, pour l'ensemble des cursus d'enseignement (primaire, collège, lycée, universités, recherche, mais aussi organismes de formation professionnelle), y compris pour les maillons pour lesquels la Région n'a pas compétence, au moyen par exemple de mesures incitatives qui passeront notamment par la formation des personnels de l'éducation dans des domaines ciblés. La Région s'engagera également à réduire la fracture éducative entre les zones riches et les zones défavorisées. Elle combattra de même la fracture numérique.

Notre conviction selon laquelle l'innovation, la création, la connaissance, les savoirs, les arts ne sont pas des marchandises guidera notre action. Nous soutiendrons toutes les initiatives qui iront à l'encontre du brevetage du vivant, des OGM, de l'éducation élitiste, de la culture et du sport spectacle. Nous soutiendrons les logiciels libres, les « creative commons » (ou « biens communs créatifs »), le « copyleft » (contre le brevetage à outrance), les réseaux sociaux alternatifs, tout ce qui favorise l'autonomie des individus et des groupes. L'autonomie, c'est aussi trouver les sources de son épanouissement personnel au plus proche de chez

soi, c'est revenir sur la spécialisation à outrance de la société productiviste, remettre les femmes et les hommes, et non la machine ou les profits, au cœur du système. L'éducation, la formation, les loisirs, et plus que tout, notre capacité, nous rhônalpins, à vivre ensemble sont des moteurs de ce projet.

Pour mettre en œuvre ce projet en Rhône-Alpes, nous nous appuyerons donc sur les champs d'intervention actuels de la Région : la construction et la rénovation des lycées, la formation professionnelle, mais aussi la culture, le sport, la politique en faveur de la jeunesse ou de la lutte contre les discriminations.

1°/ LA FORMATION : POUR TOUS ET TOUT AU LONG DE LA VIE

PROPOSITION N°1 : DES LYCÉES OUVERTS SUR LEUR ENVIRONNEMENT, PROCHES DES RHÔNALPINS

Les lycées deviendront des espaces témoins de la conversion écologique de notre région. L'objectif est d'atteindre **100 % de lycées éco-responsables avant 2014** : des établissements ouverts sur leurs territoires et leur environnement. L'éco-responsabilité sera étendue à tous les enjeux de la vie lycéenne. L'ensemble de ses acteurs sera impliqué dans sa mise en œuvre.

Les bâtiments seront rénovés en profondeur, avec des objectifs ambitieux sur les consommations énergétiques (normes de « bâtiments basse consommation rénovation »). La gestion de l'eau et des déchets sera optimisée.

Nous cesserons de déléguer la restauration collective au privé. Ainsi, toutes les **cantines** doivent être gérées directement par la Région et progressivement se fournir exclusivement en **alimentation locale et biologique**.

Nous rapprocherons les lycées des rhônalpins : **accessibilité en transports en commun** dans les zones rurales, et participation à l'aménagement des abords cyclables de l'ensemble des lycées. La Région intégrera à la carte M'Ra un « chèque vélo » pour permettre à chaque jeune d'être autonome dans ses déplacements. Nous associerons la Commission extra-régionale du handicap à tout projet de réhabilitation.

Au-delà des aspects environnementaux, nous ferons de l'ensemble des lycées **des lieux de vie ouverts**, en donnant une nouvelle place au Centre de Documentation et d'Information et à la Maison des Lycéens dans la réhabilitation et la construction des Établissements Publics Locaux d'Enseignement. Un lycée ouvert, par exemple, sur les associations locales, la formation des adultes en soirée ou l'ouverture pendant les congés scolaires. Le lycée sera le creuset d'une culture commune des territoires, grâce à une diversité d'usage des locaux.

Nous consoliderons ainsi le dialogue entre les lycées et leur territoire : liens avec le tissu associatif, culturel, économique, institutionnel, etc.

Afin d'ancrer chacun des lycées dans la vie locale, et approfondir la vie démocratique lycéenne, nous mettrons en place un **budget participatif** géré par tous les acteurs (lycéens, personnels de l'Éducation nationale et de la Région, parents d'élèves, élus locaux) qui porterait à la fois sur les bâtiments et sur la vie lycéenne.

Les représentants de la Région dans les conseils d'administration des lycées **refuseront la vidéosurveillance et la biométrie.**

La gestion décentralisée des personnels TOS nous semble permettre, non seulement une meilleure adéquation avec les besoins des lycées, mais aussi une amélioration du statut de ces personnels tout en leur permettant de jouer un rôle plus actif au sein de la communauté éducative. Afin de réussir cette décentralisation, selon ces objectifs, **nous lancerons un plan pluriannuel de recrutement et de revalorisation des personnels TOS** en répondant prioritairement aux besoins des lycées les plus en difficulté. Nous mettrons également des moyens plus importants pour leur formation, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'énergie, la maintenance des bâtiments, et l'intégration au processus des lycées éco-responsables.

Nous valoriserons le rôle des CVL et des CAVL (Conseil de la vie lycéenne, Conseil académique de la vie lycéenne) en introduisant systématiquement dans les groupes de travail de la Région concernant la vie des lycéens, des représentants de ces structures, et en finançant un projet média des CVL et des CAVL (journal, radio, site Internet). Dans ce cadre, la réhabilitation des internats sera accélérée.

Nous instaurerons **la gratuité totale des livres et de l'équipement professionnel** pour les lycéens, les apprentis et les stagiaires de la formation continue.

PROPOSITION N°2 : UN SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE FORMATION ÉTENDU À L'APPRENTISSAGE,

Il s'agit pour nous de rendre l'individu acteur de son orientation professionnelle, de l'acquisition de

connaissances et de compétences, de la conversion écologique de son métier et de la possibilité de changer d'emploi.

Dans cet objectif, nous construisons **un Service Public Régional de Formation** plus ambitieux et plus cohérent en y intégrant les formations par apprentissage. Des dizaines de pôles de compétences seront développés. Il s'agit d'associer des établissements autour de formations dans un même secteur professionnel sur un territoire donné. Ce faisant, nous accompagnerons la conversion écologique des territoires. Notre politique de formation s'adressera prioritairement à celles et ceux qui en ont le plus besoin : l'accent sera mis sur les chômeurs. Un effort devra aussi être fait en direction des détenus. Dans une démarche participative, nous mettrons en place des comités d'usagers de ce service public. Nous organiserons en début de mandat **des Assises de la formation tout au long de la vie.**

Dans ce cadre, nous nous engageons à :

>> **mettre en œuvre pour les chômeurs et les précaires, 20 000 Contrats d'Aide au Retour à l'Emploi Durable (CARED) verts d'ici 2014**, soit 5 000 par an dans des secteurs moteurs de la reconversion écologique de l'économie. Les aides à la formation seront désormais octroyées uniquement pour des CDI ou des contrats d'alternance.

>> soutenir les expérimentations locales de nouvelles formations intégrant les logiques environnementales, de formation et de mise en réseau des professionnels de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants,

>> faire du développement de **la Validation des Acquis de l'Expérience** un axe central de la politique régionale, en rendant gratuites les démarches permettant d'y accéder (information, accompagnement) et en travaillant avec les certificateurs à des examens reconnaissant mieux les connaissances et les compétences professionnelles.

>> mettre en place et structurer dans les formations mises en place par la Région une **éducation citoyenne à l'environnement** tout au long de la vie

PROPOSITION N°3 : UNE RÉGION QUI DONNE SA CHANCE À TOUS LES RHÔNALPINS

La Région Rhône-Alpes doit devenir exemplaire en matière de lutte contre l'illettrisme et pour l'acquisition, par chacun, des compétences clés au sens de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme. **Dès 2010**, nous renforcerons simultanément le **plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et la généralisation des Écoles de la 2ème Chance**, à raison d'une par département.

2°/ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE : AU SERVICE DES CITOYENS ET DES TERRITOIRES

PROPOSITION N°4 : UNE UNIVERSITÉ AU CŒUR DE LA CITÉ

Face à ceux qui défendent un enseignement supérieur élitiste, autour de quelques pôles sélectionnant leurs étudiants et courant après les classements internationaux, nous préférons promouvoir un enseignement supérieur ancré dans les territoires de Rhône-Alpes, pour mieux réduire les disparités de richesses entre zones, en résumé : il s'agit de faire de l'enseignement supérieur rhônalpin un réseau d'excellence citoyenne des connaissances et des compétences.

Ainsi, nous poursuivrons et amplifierons l'**ouverture des universités aux adultes**, mais aussi aux jeunes titulaires d'un Bac pro (ou équivalent) en instaurant une aide ciblée. Nous financerons un plus grand nombre de **bourses de mobilité** et les orienterons davantage vers les étudiants de filières universitaires n'y ayant aujourd'hui que trop peu accès. Un plus grand nombre d'**allocations doctorales** sera financé.

À cette fin, nous développerons **un nouveau schéma d'enseignement supérieur et de recherche établi de manière participative**. Nous soutiendrons le regroupement des structures d'enseignement supérieur d'un même territoire en université unique de plein exercice, parallèlement au maintien des filières de proximité pour le premier cycle. Ce regroupement doit permettre le rééquilibrage financier entre les sciences et techniques et les sciences humaines et sociales. Nous accompagnerons, dans cette même logique, une recherche participative, à l'exemple de la création de la boutique des sciences à Grenoble ou des PICRI en Île-de-France (**Partenariat Institutions Citoyens pour la Recherche et pour l'Innovation**). Nous établirons un partenariat avec les universités et leurs composantes IUFM, dans le domaine de la formation professionnelle des futurs enseignants, pour le domaine spécifique de la formation à l'éducation à la santé, ainsi que celui de la formation à l'éducation au développement durable.

Nous intégrerons dans ce schéma un **plan d'amélioration des conditions de vie des étudiants** en Rhône-Alpes. Parmi les mesures que nous préconiserons : passage au bio pour tous les restaurants universitaires, label stage pour les entreprises accueillant des jeunes en formation, renforcement des centres de santé universitaires, etc. Un axe majeur reposera sur une meilleure prise en compte du logement étudiant en conditionnant les aides régionales portant sur la construction et la rénovation des bâtiments gérés par les CROUS

aux normes environnementales les plus exigeantes (objectif : baisse des charges), à l'intégration dans la ville de ces logements (transports en commun, commerces et services publics de proximité, etc.). Les expérimentations de jardins partagés doivent être développées et les garages à vélo généralisés. La Région étudiera la possibilité d'un **cautionnement solidaire pour celles et ceux qui ne peuvent bénéficier des logements CROUS.**

3°/ TOUS CITOYENS !

PROPOSITION N°5 : POUR UNE NOUVELLE ÉCOLOGIE CULTURELLE, DE LA DÉMOCRATISATION À LA DÉMOCRATIE CULTURELLE

Notre action s'appuiera sur les principes du partage et du droit à la culture de chacun. Nous mettrons ainsi en place **un forum permanent du développement culturel** qui rassemblera les artistes, les institutions, les associations culturelles, les mouvements d'éducation populaire et les citoyens. Il établira un diagnostic et fera des propositions concrètes et régulières sur les orientations de la politique culturelle, en définira les modalités de mise en œuvre et en fera l'évaluation. Ce forum permettra de mettre en valeur la diversité des pratiques, des acteurs, des lieux, langues et patrimoines à l'œuvre sur le territoire Rhônalpin. Il s'agit de penser la culture comme un pilier de l'Europe des Régions. Nous soutiendrons les projets de coopération culturelle Nord Sud.

Le Conseil régional **rééquilibrera le soutien régional vers de la création artistique sur tous les territoires et dans toutes les disciplines artistiques**, notamment par des bourses dédiées. Il s'agit d'inventer de nouveaux parcours plus sécurisés pour les artistes : fonds de garantie, micro crédits, soutien aux pépinières artistiques et culturelles, application des droits de représentation. Les aides aux institutions et événements culturels seront conditionnées à des clauses de responsabilité environnementale (décroissance de l'empreinte écologique des manifestations), sociale et d'implication des habitants, notamment par des actions qui visent à donner la parole à ceux qui ne l'ont pas. Ainsi, la Région s'engagera pour l'éducation artistique en complément du temps scolaire, le soutien à la pratique des amateurs (compagnonnage entre professionnels et amateurs, aide à création, formation, diffusion). Nous aiderons les festivals et actions culturelles dans les quartiers et les villages et intégrerons la dimension sociale de ces événements

Nous mettrons en débat et en perspective les questions de protection du droit d'auteur d'une part et de partage libre (« copyleft ») liés particulièrement aux nouveaux modes de production virtuels. Nous soutiendrons ces nouveaux modes en complément ou remplacement des aides aux productions sur supports matériels dans les domaines de la musique et du cinéma par exemple. Nous voulons permettre une juste rétribution des artistes par les institutions par l'application du droit de représentation. Nous relancerons la **mise en place du cycle professionnel d'enseignement initial musique danse et théâtre** et du diplôme national d'orientation professionnelle. La Région élargira l'inventaire du Patrimoine immatériel pour le mettre en valeur.

PROPOSITION N°6 : VIE ASSOCIATIVE ET ÉDUCATION POPULAIRE : DES ACTIVITÉS SOCIALES PAR TOUS ET POUR TOUS

L'action conduite par le Conseil régional de la vie associative doit être poursuivie et évoluer vers un véritable organe paritaire de soutien au développement de la vie associative, en lien avec la structure nationale envisagée en 2011 de Centre National du Développement de la Vie associative.

Nous transformerons les emplois tremplins pour la vie associative réservés aux moins de 26 ans en de véritables emplois associatifs sans limite d'âge, sans les confondre avec les politiques d'aide à l'insertion. Plus largement, la Région soutiendra la qualification des acteurs associatifs et explorera des modalités de reconnaissance du bénévolat associatif (VAE, crédits universitaires, bonus dans les concours, etc.). Certaines charges de fonctionnement pourront désormais être prises en compte dans les financements aux associations.

Nos élus **refuseront la logique d'appel d'offre et la mise en concurrence entre associations et secteur privé**. En revanche, nous développerons la politique d'appels à projets associatifs sur des actions d'éducation et de formation au développement durable, à la santé, etc. Rhône-Alpes Cinéma, société commerciale, sera transformée en établissement public à caractère culturel afin de permettre une gouvernance démocratique.

La pratique du sport, libre ou au sein du tissu associatif, est un enjeu de santé publique, un facteur de mixité sociale, un lien entre les générations, un vecteur de détente. **100 % des aides régionales iront aux clubs, pratiques et manifestations amateurs.**

PROPOSITION N°7 : SE DONNER LES MOYENS DE VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES

Donner à tous les moyens de l'épanouissement personnel, de l'autonomie et de l'émancipation nécessitera que la Région fournisse un effort particulier pour celles et ceux qui souffrent aujourd'hui, en Rhône-Alpes, de discriminations de tous ordres.

>> La Région appliquera **les principes de non discrimination qui conditionneront les aides aux entreprises, associations et autres organismes.**

>> La commission extra-régionale du handicap poursuivra ses travaux dans le sens de **l'accessibilité de l'ensemble des équipements publics régionaux et d'une meilleure formation pour les personnes handicapées**, vers lesquelles le Service Public Régional de Formation orientera ses efforts. Les personnels de la Région en situation de handicap bénéficieront du meilleur accompagnement possible. À compétences et à carrière égales, ils seront prioritaires pour l'avancement, la promotion et les postes d'encadrement.

>> Nous soutiendrons les actions de **sensibilisation à destination des publics scolaires menées par plusieurs associations LGBT** (Lesbiennes-Gays-Bisexuels-Transsexuels).

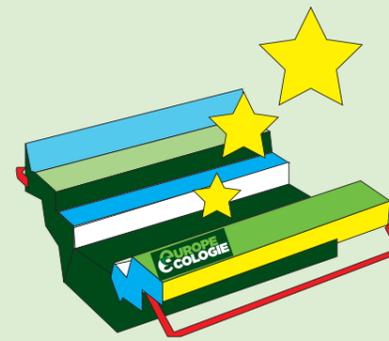
>> Nous accorderons **le soutien de la Région aux initiatives du Planning familial** et des associations œuvrant contre les violences faites aux femmes (violences conjugales, etc.), ainsi qu'aux établissements de santé pratiquant l'avortement.

PROPOSITION N°8 : POUR UN DROIT OPPOSABLE À UNE INFORMATION PLURIELLE EN RHÔNE-ALPES

Nous voulons faire de notre Région un espace démocratique vivant, pluriel. A cette fin, nous nous attacherons à démocratiser fortement l'accès des Rhônalpins à une information diverse.

C'est ainsi que **100 % des aides accordées par la Région Rhône-Alpes aux médias iront en faveur des structures associatives** : fanzines, radios associatives, blogs citoyens, etc.

Pour lutter contre la fracture numérique, qui prive une part considérable des rhônalpins d'accéder à l'information et à la connaissance, nous créerons un **Comité Régional de l'Accessibilité Numérique** qui favorisera l'accès physique de tous aux meilleurs équipements informatiques publics possibles. Nous nous appuierons à cette fin, en particulier, sur le réseau des Espaces Publics Numériques (EPN) de Rhône-Alpes, qu'il faudra encore développer. Le site Internet du Conseil régional sera complété par des espaces d'échanges numériques. Partout où la Région le peut (lycées, administration régionale, etc.), elle équipera les postes informatiques de **logiciels libres**.



FAIRE DE RHÔNE-ALPES UNE RÉGION SOLIDAIRE ET RESPONSABLE AU SERVICE DES CITOYENS

« LA BOÎTE À OUTILS »

1°/ RENFORCER LE FAIT RÉGIONAL ET LES CONSEILS RÉGIONAUX : VERS UNE EUROPE DES RÉGIONS

Là où la droite veut, par sa réforme territoriale, limiter le pluralisme et restreindre la démocratie, la gauche semble se contenter des institutions actuelles. Les écologistes ne se satisfont pas des institutions telles qu'elles sont. Ils promeuvent une réforme ambitieuse pour construire une Europe des Régions, source d'une nouvelle ère démocratique !

Rapprocher le débat politique des citoyens pour que chacun puisse prendre part à la définition de l'intérêt général, accroître la solidarité entre les territoires riches et ceux défavorisés, voilà les 2 piliers de notre projet tant régional qu'europpéen.

PROPOSITION N°1 : RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LE BUDGET DES RÉGIONS

L'acte II de la décentralisation a consolidé le pouvoir régional en matière de développement économique, de formation professionnelle et de gestion des lycées. Ces transferts de compétence ont prouvé la capacité des régions à gérer mieux, et au plus proche des citoyens, nombre de décisions politiques. Aussi, nous souhaitons renforcer encore les compétences des régions. Chaque fois que cela est possible, le pouvoir de décision doit être rapproché des citoyens : agriculture, culture, éducation, recherche. Les régions disposent désormais d'un droit à l'expérimentation, il doit être pleinement utilisé pour rapprocher les choix des citoyens acteurs et actifs des territoires sur lesquels ils interviennent. Le fédéralisme différencié doit permettre, suivant le modèle espagnol ou canadien, à chaque région d'avoir un statut et des compétences spécifiques, en fonction de ses réalités, ses capacités et ses volontés.

PROPOSITION N°2 : REDÉFINIR UNE FISCALITÉ PLUS JUSTE

Cette évolution des compétences nécessite une réforme fiscale d'ampleur. La fiscalité locale actuelle est profondément injuste socialement et peu efficace écologiquement. Nous agirons pour engager le débat sur la fiscalité. Une nouvelle fiscalité locale doit assurer à la fois plus de justice sociale, plus d'autonomie des collectivités et une croissance du budget : d'autres régions d'Europe ont un budget 20 fois plus élevé que celui des régions françaises !

La question de l'augmentation ou pas des impôts sera soumise à un débat avec les citoyens, sur la base de l'affectation et du redéploiement des dépenses. Il y aura des consultations citoyennes sur l'affectation des dépenses : où mettons-nous notre argent ? Où vont les impôts ? Nous mettrons ainsi les citoyens au cœur des décisions financières de la Région. Que pourrions-nous faire, par exemple, au lieu de financer Euronews ou des projets d'autoroutes ?

PROPOSITION N°3 : **PERMETTRE D'ADAPTER LES NORMES AUX RÉALITÉS RÉGIONALES**

Il ne suffit plus d'étendre les compétences des régions, il faut aussi développer leurs outils d'action et de décision. Il est temps d'accorder enfin aux régions métropolitaines un pouvoir réglementaire élargi, permettant d'adapter aux réalités régionales les normes dans nombre de domaines (culture, environnement, énergie, transport, etc.). La région sera alors pleinement le chef de file des autres collectivités territoriales.

PROPOSITION N°4 : **DÉMOCRATISER LE DÉBAT SUR LES FRONTIÈRES RÉGIONALES**

Alors que le rapport Balladur envisage et promeut la fusion de certaines Régions, redécoupées depuis Paris, les écologistes souhaitent ouvrir, sans tabou, un débat citoyen sur les frontières de nos territoires et leur organisation dans la perspective d'une Europe des régions. Une concertation avec des acteurs syndicaux, associatifs, politiques pourrait donner lieu à une conférence de consensus pour étudier le rapprochement avec l'Auvergne, la proposition de Pays de Savoie ou d'un territoire des Alpes, la fusion de certains départements ou la création de collectivités transfrontalières. Ces éventuels redécoupages administratifs seront au service d'une politique régionale écologiste au plus près des territoires et des citoyens et permettraient de faire de Rhône-Alpes un territoire d'expérimentation du fédéralisme différencié. Ces transformations ne pourront être menées indépendamment d'un débat sur le projet européen

PROPOSITION N°5 : **SÉPARER LES POUVOIRS DÉLIBÉRATIFS ET EXÉCUTIFS**

Les régions françaises se sont organisées en s'inspirant du modèle parlementaire avec un fonctionnement en groupes politiques et une présidentialisation de l'exécutif. Cependant, une étape décisive n'a pas été franchie, celle d'une séparation nette entre pouvoir exécutif et pouvoir législatif, le président du conseil régional étant à la fois l'exécutif et le président de l'assemblée délibérante. Cette confusion des rôles handicape l'émergence d'un véritable gouvernement responsable. Elle ralentit aussi le développement d'un travail parlementaire continu et approfondi au niveau régional. Cette proposition devrait être au cœur du débat national sur la réforme territoriale. Nous modifierons le règlement intérieur du Conseil régional afin de permettre aux groupes politiques ou aux commissions thématiques d'élus de proposer des rapports au vote de l'Assemblée plénière.

PROPOSITION N°6 : **FAIRE DE L'ASSOCIATION DES RÉGIONS DE FRANCE LA MOTRICE D'UN FÉDÉRALISME DIFFÉRENCIÉ ET SOLIDAIRE**

Afin de mieux faire vivre l'échelon régional en France, il faut renforcer l'ARF. Les Régions de France ne doivent pas être en compétition entre elles, mais rechercher les coopérations et solidarités territoriales. Nous créerons ainsi un Office de la langue et de la culture d'Oc. Les connexions entre les réseaux TER seront accrues. La reconversion écologique de l'économie devra être pensée entre les régions. Il n'est pas concevable qu'une Région débourse des millions d'euros pour prendre le siège social d'un grand groupe à une autre Région. Nous ferons vivre ce fédéralisme différencié et solidaire en inscrivant pleinement l'ARF dans la Charte européenne de l'autonomie régionale. L'ARF verra ses moyens humains considérablement augmentés, autant en experts qu'en interlocuteurs. Elle permettra aux pouvoirs délibératifs de chacune des Régions d'être mieux représentés et de peser plus fortement vis à vis de l'État.

2°/ DONNER LA PAROLE À TOUTES ET À TOUS !

PROPOSITION N°7 : **OUVRIRE LE DROIT DE VOTE AUX RÉSIDENTS ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS LOCALES**

À la fin du XVIIIème siècle, l'ensemble des citoyens habitants un territoire a acquis le droit de vote. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous souhaitons mettre fin à cette anomalie démocratique qui empêche des habitants, travaillant ici, contribuant aux finances publiques, d'être représentés dans les assemblées. Un premier pas sera la constitution d'une commission consultative des résidents étrangers à l'échelle régionale.

PROPOSITION N°8 : **CRÉER UN DROIT D'INITIATIVE CITOYENNE ET ORGANISER DES VOTATIONS RÉGIONALES**

La démocratie ne peut se résumer à un chèque en blanc donné aux élus tous les 6 ou 4 ans ! Nous ouvrirons aux citoyens la possibilité d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil régional une question ou une proposition, si elle a recueilli 50 000 signatures d'habitants des 8 départements. Nous organiserons également des votations citoyennes régionales.

PROPOSITION N°9 : **FAIRE VIVRE DE VRAIS PROCESSUS PARTICIPATIFS**

Nous renforcerons les dispositifs participatifs existants (CVL et CAVL, comités de lignes, collèges citoyens des Contrats Territoriaux Emploi Formation etc.) et en créerons de nouveaux : budget participatif pour les lycéens, comités citoyens pour la biodiversité, comité d'usager du service public régional de formation. Pour faire vivre la démocratie participative, il faut donner aux citoyens les clés de l'expertise. C'est pourquoi tout citoyen s'engageant dans une démarche participative initiée par la Région aura droit à au moins 20 heures de formation par an aux compétences régionales ou aux domaines d'intervention de son choix.

PROPOSITION N°10 : **FAIRE DE RÉGION RHÔNE-ALPES LE TERRITOIRE EXEMPLAIRE D'UNE GOUVERNANCE ÉCOLOGISTE**

Parce que la politique et la démocratie doivent être au cœur des politiques publiques régionales, nous mettrons en place une nouvelle gouvernance de l'administration régionale. La transversalité des problématiques doit être traduite dans une organisation administrative dont le fonctionnement sera plus transversal, à l'exemple du « Pôle énergie » que nous instituerons. Les instances paritaires de l'administration régionale devront être des lieux de débat public et impliquer plus largement les agents dans les décisions prises.

La communication régionale ne sera plus centrée sur le Président et éventuellement les Vice-présidents, mais sur l'action régionale dans son ensemble. La communication doit être de l'information partagée et pas de la publicité.

Les élus écologistes au Conseil régional de Rhône-Alpes défendront le statut des fonctionnaires territoriaux, auprès du Ministère de la Fonction publique et s'engageront à faire baisser la part des contractuels dans la collectivité.

PROPOSITION N°11 : **APPLIQUER LA SOBRIÉTÉ**

Une Région sobre, c'est aussi la baisse des dépenses de « prestige ». Les moments de convivialité seront sans dépenses somptuaires, en privilégiant les produits biologiques et locaux et en réduisant les « petits-fours ».

Le déménagement du siège de la Région à proximité de la gare de Perrache est une chance. Les élus et les agents territoriaux seront incités à utiliser les transports en commun grâce à une carte de circulation sur les TER, cars et bus urbains. Le parc automobile sera réduit et progressivement remplacé par des véhicules émettant moins de 120g de CO₂/km. Il n'y aura plus de chauffeurs systématiques pour le Président et les Vice-Présidents. La collectivité sera vigilante sur les déplacements aériens et ne financera plus de vols intérieurs.

Nous généraliserons la dématérialisation des documents et la Région n'utilisera plus que du papier recyclé. Les logiciels libres (gratuits) seront généralisés et remplaceront progressivement les logiciels propriétaires au sein de la Région Rhône-Alpes et de ses lycées.

La Région Rhône-Alpes compensera ses émissions de CO₂ en finançant des projets de reforestation, de développement des modes doux de transport, des transports collectifs ou de développement des énergies renouvelables.

PROPOSITION N°12 : **MESURER AUTREMENT LA RICHESSE**

Pour mesurer la pertinence et l'efficacité des politiques publiques et de l'activité économique il faut disposer des bons outils, des indicateurs les plus judicieux. Ainsi, si nous défendons la réduction de notre impact sur l'environnement, le renforcement des solidarités et l'accroissement de l'épanouissement de chacun, les indicateurs existants, tel que le PIB, sont imparfaits !

Rhône-Alpes doit donc se doter d'indicateurs alternatifs qui mesurent la qualité de vie, les disparités sociales et la pression que nos activités exercent sur l'environnement. Nous élaborerons une méthodologie rigoureuse, puis nous utiliserons l'indicateur de mesure de l'empreinte écologique avant 2014 ! Pour anticiper cette transformation dans la façon de percevoir nos actions, le Conseil régional s'efforcera de mesurer l'impact de ses propres politiques, comme l'impact en fonctionnement de ses investissements. Un étiquetage énergétique des délibérations sera mis en place aussi tôt que possible. Nous élaborerons également un indicateur dans le prolongement de l'Indicateur de Développement Humain (espérance de vie, parité, scolarisation, etc.). Il s'agira notamment de mesurer l'indice de santé sociale. Ces outils permettront de mieux connaître les points sur lesquels agir en priorité, tant pour l'individu que pour la collectivité.

PROPOSITION N°13 : **LIMITER LE CUMUL DES MANDATS ET CONSERVER LA PARITÉ DANS LE CONSEIL RÉGIONAL**

Le cumul des mandats constitue un obstacle essentiel à la démocratie locale. Il concentre dans peu de personnes les pouvoirs nationaux et locaux, il limite la diversité sociale des élus et leur renouvellement. Les écologistes promeuvent l'interdiction du cumul d'un mandat de parlementaire avec celui de membre d'un exécutif local. Le Président de la Région Rhône-Alpes sera un Président à plein-temps. Nous aiderons les élus à anticiper leur fin de mandat et financerons des formations facilitant leur retour à la vie professionnelle.

La réforme territoriale pourrait s'accompagner d'une modification sans précédent du mode de scrutin. Si le scrutin actuel n'est pas parfait, il est impensable qu'il empire. Le projet de gouvernement d'un scrutin majoritaire uninominal à un seul tour est une régression indigne de notre démocratie. C'est notamment vouloir tuer la parité homme-femme dans la représentation politique. Les écologistes se battent donc pour que le scrutin de liste proportionnel soit maintenu et amélioré !

PROPOSITION N°14 : **MILITER ET AGIR POUR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES**

L'égalité hommes-femmes, au-delà des stricts enjeux de représentation politique, est un droit fondamental qui ne s'exerce pleinement que si les accès à la formation, à la sphère publique, à l'emploi et à toutes les mesures régionales sont garantis autant pour les hommes que pour les femmes. Pour assurer ces droits, il faut mettre en place des outils afin de vérifier l'impact des dispositifs sur les personnes.

Rhône-Alpes a déjà signé la charte européenne de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales. Mais nous ne pouvons pas nous contenter d'un engagement moral !

Ce texte s'appuie sur toutes les compétences d'une collectivité territoriale : parité de la représentation politique, égalité hommes-femmes pour les recrutements et la gestion des emplois, égalité d'accès aux dispositifs régionaux, etc. La première vice-présidence sera attribuée à une femme, dans le cadre d'une équipe paritaire. Nous mettrons donc en place une concertation avec toutes les associations et structures qui œuvrent dans le domaine de l'égalité hommes-femmes. Un service sera dédié à cette problématique pour mesurer l'effectivité de l'égalité de façon transversale dans tous les domaines de compétence de la Région.



Imprimé par Technic Color sur papier 100% recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

AGIR CULTURE AVENIR RÉGION
ÉNERGIE RASSEMBLER FORMATION
SANTÉ RHÔNE ISÈRE AUTREMENT
CHANGER SAVOIE DRÔME TERRITOIRES HAUTE-SAVOIE
MAINTENANT AIN MIXITÉ
CLIMAT LOIRE NATURE TOURISME DÉPLACEMENT
URGENCE CONVIVIALITÉ ARDÈCHE LOGEMENT,
CITOYENNETÉ EMPLOI SOLIDARITÉ

<http://rhone-alpes.regions-europe-ecologie.fr>



A. CHABROLLE
Ain

Y. PACCALET
Savoie

M.-O. NOVELLI
Isère

O. KELLER
Ardèche

L. BENCHARIF
Loire

V. MOREIRA
Rhône

Philippe MEIRIEU
Tête de liste

J.-M. CHOSSON
Drôme

Cl. COMET
Haute-Savoie



Je soutiens Europe Ecologie Rhône-Alpes

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Courriel :

- je signe l'appel au rassemblement Europe Ecologie Rhône-Alpes (en ligne sur le site web)
- je fais un don (Association de Financement Europe Ecologie Rhône-Alpes)
- je souhaite participer à la campagne et accepte d'être contacté

À renvoyer à : Campagne régionale Europe Ecologie Rhône-Alpes
4 rue Imbert Colomes - 69001 Lyon
Mail : rhone-alpes@europeecologie.fr

